



Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante de la Seine-Saint-Denis

26, avenue Gabriel Péri - 93120 La Courneuve
Tél 01 48 37 34 64 Fax 01 48 36 01 56
E-Mail addeva93@gmail.com

Site Internet: addeva93.fr

Accueil sur Rendez-vous

JOURNAL D'INFORMATIONS DES ADHÉRENTS (SEPTEMBRE 2022)

ADIEU HENRI, Tu resteras toujours dans nos coeurs



C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous informons du décès d'Henri Boumandil, dans la le mercredi 31 août, à l'hôpital Avicenne.

Il a été incinéré au crématorium des Joncherolles à Villetaneuse.

Nous présentons toutes nos condoléances à Ginette son épouse et à sa famille.

Nous publions ce numéro spécial du *Journal aux adhérents* pour lui rendre hommage.

Henri était l'un des pères fondateurs de l'Addeva 93 dont il était secrétaire.

Il avait commencé son combat contre l'amiante il y a plus d'un quart de siècle, avant la création de l'Andeva.

Ce vétéran de l'amiante était un véritable marathonien des actions en justice qu'il menait avec une ténacité incroyable pour faire valoir ses droits.

Il avait été, en tandem avec Didier Faure, un pionnier de la lutte contre l'amiante dans les écoles, en Seine-Saint-Denis et ailleurs.

Il avait fait condamner Alstom pour faute inexcusable de l'employeur.

Il siégeait en tant que représentant des usagers au Centre cardiologique du Nord.

Depuis plusieurs années, il vivait, jour et nuit, sous oxygène, participant aux réunions avec sa bouteille dans un petit sac à dos.

Sa dernière bataille judiciaire, il l'engagea, il y a deux ans, pour obliger la CPAM 93 à faire passer son taux d'incapacité de 60% à 100% .

Sa personnalité chaleureuse de militant humaniste infatigable, son courage face à la maladie, ses formidables qualités d'écoute des victimes et des familles en grande souffrance et son humour très spécial nous manquent déjà.

Vous trouverez dans ce numéro spécial des documents et des témoignages de victimes et de veuves qu'il a aidées et qui ont participé à ses combats.

Nous rendrons hommage à Henri lors d'une réunion publique à la Bourse du Tra-

vail, 26, avenue Gabriel Peri, le 27 septembre à 17 h 30.

Toutes les personnes qui le souhaitent pourront apporter leur témoignage sur sa personnalité chaleureuse, sur l'aide qu'il a su si bien leur apporter et sur les combats qu'elles ont mené à ses côtés.

Nous faisons une collecte qui sera remise à son épouse.

Henri à s'apitoyer sur son sort.

Le plus bel hommage que chacune et chacun d'entre nous puisse lui rendre, c'est de continuer ses combats pour la Solidarité et la Justice.

Alain Bobbio

Jean-Paul Mercier

Nassera Hamidi

Maribel Ganobis

MAMOU
DIAKITE-KABA

« Quand
j'ai connu Henri,
j'étais perdue... »

Toutes mes condoléances à la famille BOUMANDIL. Le départ de Henri est une grande perte pour l'ADDEVA 93.

Quand j'ai connu Henri, j'étais perdue après le décès prématuré de mon conjoint en 2000.

Je n'avais que presque 40 ans avec 5 enfants à charge dont mes jumeaux âgés de 3 ans qui étaient contents de m'accompagner à l'association pour trouver leurs père et grand-père qu'ils n'avaient pas.

Tu nous as donné la joie de vivre. Il restera de toi ce que tu m'as offert et que je partage : "du bonheur".

Tu avais toujours le mot pour rire. Tes sourires, tes blagues et ton courage nous guideront toujours. Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Henri tu es hors de ma vue mais du resteras dans mes pensées.

AU REVOIR ! SALAM !

Amicalement.

Mamou

Jean Paul MERCIER

Henri

Toi, le socle inébranlable de la lutte contre toutes les injustices, sociétales, syndicales, et surtout celle de l'amiante qui a fait tant de victimes dans la population française. Ce combat que tu as mené avec hargne et ténacité jusqu'au bout de tes capacités physique.

Pour moi, tu représentais ce phare, qui guidait ces milliers de victimes de l'amiante et leurs familles en détresse dans ces tumultueuses démarches administratives, pour une simple reconnaissance de leur droit.

Toutes les personnes qui sont passées à l'Addeva 93, tu savais grâce à ta bienveillance et ton empathie les écouter, les reconforter. Tu nous à tous formés malgré nos différences.

Mes sincères condoléances.

MARYSE RASTEIRO

« Pour la mémoire d'Henri »

Pour moi Henri a été les fondations, le mur porteur, le pilier de ma lutte afin de faire reconnaître la responsabilité de l'Alstom, suite au décès de mon mari d'un mésothéliome en 2000 à l'âge de 50 ans.

Après avoir obtenu le numéro de l'association, par un camarade de mon mari, j'ai contacté l'association sans aucune conviction de pouvoir faire entendre le drame qui se déroulait en silence : tous les ouvriers qui mouraient sans avoir été prévenus de la dangerosité de l'amiante.

Je n'oublie pas le coup de fil d'Henri, un soir qui m'a donné l'énergie pour me lancer dans cette lutte de reconnaissance qui a duré 6 ans.

Henri a toujours été là, complètement dévoué, il trouvait les mots, parfois son humour dédramatisait la situation.

Je veux témoigner de ma reconnaissance pour ton implication sans limites, afin de faire vivre l'association.

Tu as su nous écouter, et nous accompagner.

Merci Henri.



JANINE BESNIER

« Tu resteras dans nos cœurs »

Très cher Henri,

Tu viens de nous quitter pour toujours, et déjà nous ressentons toutes et tous un énorme vide.

Ta bonne humeur, ton humour, tes jeux de mots, tes mises en boîte, tout cela nous permettait de mettre provisoirement de côté la tristesse de certaines situations que nous vivions au travers des personnes qui nous rendaient visite au bureau.

En 2008, quand je suis venue pour la première fois à l'ADDEVA 93, c'est toi qui m'as reçue et tu m'as écoutée, consolée, chouchoutée alors que j'étais en pleine déprime après la perte de mon mari.

Tu m'as conseillée et tu as monté un dossier béton pour moi. Puis,

quelques années après tu t'es aperçu que la rente que je percevais n'était pas conforme, et tu as aussitôt pris ton téléphone pour appeler la Directrice de la Sécu, pour faire rétablir ma rente et grâce à toi, je peux vivre bien et aider mes enfants.

Je ne te remercierai jamais assez de ton énorme bienveillance et de ton empathie.

Pendant une douzaine d'années, j'ai pu être à tes côtés tous les mercredis et ce sont pour moi de très bons souvenirs.

Je garde aussi dans mon cœur mes visites en Bretagne où tu étais tant heureux.

Adieu Henri, tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Janine



UNE ACTION DE L'ANDEVA

« Touche pas au Fiva »

En mai 2011, on apprend que le gouvernement veut modifier la direction du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA). Ce qui prépare une baisse des indemnisations. L'Andeva se mobilise. Elle envahit les locaux du Fiva le jour d'un conseil d'administration. Henri est au premier rang...

FATIMA TIZRA

« Jamais je n'oublierai son accueil »

Bonjour à tous,

Je viens tout juste de descendre de mon village en haute montagne où je ne capte rien.

Je suis profondément très touchée et très attristée par cette terrible et douloureuse nouvelle.

Mes pensées vont vers Ginette et vous tous.

Nous avons tous perdu un Ami et un Grand Homme.

Toutes mes condoléances à Ginette, ses enfants et petits-enfants et à vous tous.

Henri restera à jamais dans nos mémoires, Il était le Pilier de notre association, toujours prévenant, affectueux, respectueux, joyeux, blagueur, rigoureux, très près de la

personne en détresse suite à la perte d'un être cher ou très malade de l'amiante, maladie incurable à laquelle il a consacré une grande partie de sa vie aussi bien pour sa propre défense (bravo Henri !!!) que celle de la plupart de nos adhérents dont je suis la première à lui être très reconnaissante.

Je n'oublierai jamais son accueil, sa disponibilité et sa tendre gentillesse et tous nos moments partagés lorsque nous étions présents à l'association avant cette terrible pandémie qui l'a éloigné de nous.

Au revoir Très Cher Henri.
Paix à ton Âme.

Fatima

DR Thierry LAPERCHE
Centre cardiologique
du Nord (CCN)

« Il était très apprécié des médecins »

M Henri Boumandil était très apprécié des médecins du CCN qu'il visitait régulièrement.

Son courage face à la maladie mais aussi sa gentillesse à notre égard et son dynamisme (puisque, comme vous le soulignez, il a longtemps œuvré au sein de la commission de représentation des usagers de notre établissement) sont aujourd'hui salués de façon unanime.

Nous mesurons bien le vide que sa disparition va laisser au sein de sa famille et de ses proches ainsi qu'auprès de ses collègues de l'ADDEVA 93.

Nous vous remercions de transmettre à toutes ces personnes notre sympathie.

Dr Thierry LAPERCHE



JEAN-NOEL TARDY

Lycée Georges
(Villeneuve-le-Roi)

J'admirais son enthousiasme »

Oui, c'est une triste nouvelle.

A chaque fois que je l'avais rencontré, j'étais admiratif devant son enthousiasme et sa combativité.

J'essaierai d'être présent le 27.

Prenez soin de vous,

Jean-Noël Tardy

MATHIEU THIBAUT
Collège Balzac
(Neuilly-sur-Marne)

« Il avait été chaleureux et attentif »

Bonjour Alain,

Didier m'avait prévenu hier par téléphone.

Henri, c'était ma première rencontre avec vous en décembre 2017.

J'étais arrivé avec mon dossier Balzac Amiante sous le bras et mes angoisses, je n'étais pas au meilleur de ma forme, inquiet.

Henri, comme tu le dis, avait été à la fois chaleureux, attentif et à l'écoute.

Humain.

Il avait pris le temps de m'écouter et de m'informer. J'avais été impressionné par l'énergie dégagée malgré sa valise d'oxygène et son âge.

Vous aviez ensuite pris le relais avec Didier.

Toutes mes condoléances à son épouse et à sa famille.

Amicalement

Mathieu

HENRI BOUMANDIL
(secrétaire de l'Addeva 93)

« « Des parents d'élèves, des enseignants s'adressent à notre association »

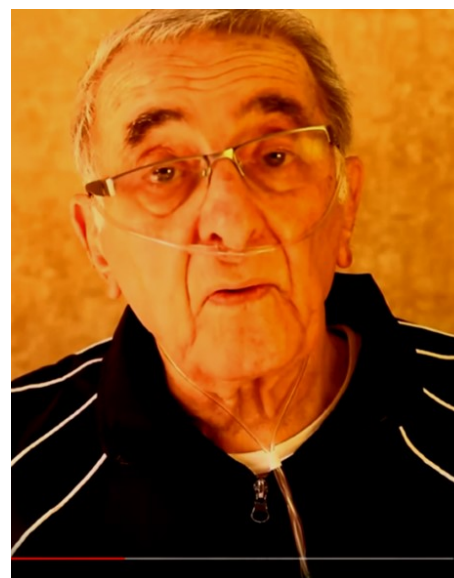
En janvier 2018, Henri était interviewé dans les colonnes du Bulletin de l'Addeva, sur les combats de l'Addeva 93 contre l'amiante dans les écoles. Voici l'article :

« L'une des premières écoles à avoir contacté l'Addeva 93 a été le collège Jean Moulin à Aubervilliers, se souvient Henri Boumandil. Une réunion a pu être mise sur pied. Elle a réuni 30 personnes : professeurs, parents d'élèves, agents de service, responsables de la mairie, médecins... Elle a abouti à la fermeture provisoire de trois classes ».

Henri 86 ans. Atteint de plaques pleurales et d'asbestose, il doit aujourd'hui vivre sous oxygène. Il a travaillé de longues années à l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) et connaît bien le risque amiante.

« Dans ce type de dossier, explique-t-il, il est important de récupérer le Dossier technique amiante (DTA). Il permet d'analyser la situation et d'aider à sensibiliser le corps enseignants et les parents d'élèves au problème de l'amiante en place. L'association ne peut l'obtenir directement. C'est aux enseignants et aux parents d'élèves d'en faire la demande. »

Henri poursuit : *« Il faut essayer d'obtenir une réunion qui rassemble le maximum de personnes concernées. Ce fut le cas pour l'école de Noisy-le Sec où non seulement des enseignants et des parents d'élèves, mais aussi des*



agents du département et des médecins étaient présents. Les travaux prévus dans l'école ont pu de cette façon être avancés. »

L'intervention de l'Addeva est appréciée, mais elle a du mal à répondre à toutes les sollicitations. *« Nous venons d'être contactés par des personnes des écoles d'Anthony et de Neuilly-sur-Marne. Nous risquons d'être débordés. Ce sont des dossiers lourds, complexes, avec souvent des réunions le samedi matin. Il faudrait presque une personne à temps complet !*

Dans l'immédiat, notre projet est de constituer une sorte de dossier témoin, adaptable à la plupart des écoles concernées. Il détaillera les matériaux contenant de l'amiante présents dans les locaux scolaires et la réglementation à connaître pour répondre à la majorité des cas. »



Madame Dominique CHARTON :

« Je me souviens avec gratitude de l'E-mail chaleureux d'Henri »

Chers Henri, Dominique, José,

Par ces quelques lignes, je voudrais vous remercier pour tout ce que vous faites pour nous, quelques lignes, c'est peu par rapport à votre dévouement, à votre gentillesse et à votre sourire. Tout cela donné bénévolement, juste pour la bonne cause !

Je me revois la première fois que je suis venue à l'Addeva et me souviens avec gratitude de l'E-mail chaleureux d'Henri.

Vous m'avez beaucoup appris. Grâce à vous, j'ai grandi. Quand on devient seule, c'est si important de retrouver sa force intérieure. J'ai compris que j'avais un combat à mener, que si je le gagnais, cela pourrait servir à d'autres. Alors, avec votre aide, je me suis battue.

J'aimerais un jour être capable d'aider comme vous le faites. Je regrette sincèrement que ce ne soit pas avec vous. Mon chemin sera différent, mais je penserai souvent à vous. J'essaierai de vous ressembler et d'être à votre hauteur.

Grâce à vous, je peux finir les travaux de notre maison, commencés

avec Gilles. Ici, dans ce petit endroit de campagne calme et paisible, je trouve ma paix. Ce lieu, nous l'avons aimé, nous y avons beaucoup travaillé, et là je peux être heureuse. Si vous n'aviez pas été présents, je n'aurais certainement pas pu garder notre petit coin de paradis.

Frédéric et Nathalie se joignent à moi pour vous remercier infiniment.

Ces quelques lignes sont bien peu en regard de ce que vous donnez, mais je souhaite qu'elles auront pu vous dire ce que je ressens au fond de mon cœur.

Je vous embrasse, sans oublier une pensée affectueuse pour votre épouse qui supporte si gentiment que vous nous accordiez tant de temps.

Madame Dominique CHARTON

(lettre écrite à l'association il y a dix-sept ans, le 15 mai 2005)

[la lettre était accompagnée d'un chèque de 5000 euros pour l'Addeva 93]

HENRI AU MINISTERE
DE LA SANTÉ

La résilience

En mars 2016, l'Addeva a tenu une réunion au ministère de la Santé avec sur les cancers de l'amiante. La santé d'Henri l'a empêché d'y assister mais il avait enregistré une vidéo qui fut diffusée devant 250 personnes. En voici un extrait.

Par résilience j'entends : remonter la pente, retrouver la force d'affronter la maladie, reprendre goût à la vie.

Notre rôle spécifique commence dès le premier contact avec la victime ou ses ayants droit. La qualité de l'accueil durant cette rencontre revêt, à nos yeux, une importance particulière.

Une collation est proposée. C'est dans une atmosphère détendue que débute l'entretien. Il va durer parfois 2 à 3 heures sans que l'on s'aperçoive du temps qui s'écoule. Nous entrons alors dans un autre monde. On trouve devant nous une vie broyée par la douleur, la souffrance, le désespoir, l'injustice et la colère. L'entretien est parfois coupé par un silence, une pensée, une réflexion muette. Nos regards se croisent. On entrevoit un sourire qui se dessine sur nos lèvres...

Un médecin peut soigner. Une assistante sociale peut aider. Mais l'association va plus loin. Elle aide à comprendre les raisons de cette catastrophe et prend en charge la victime depuis l'accueil et tout au long des procédures, des démarches, des problèmes judiciaires et du versement des indemnités.

Comprendre sa maladie, l'affronter, reprendre goût à la vie, reprendre courage pour les siens et pour soi-même ...

On n'est pas seul. Il y a des centaines de milliers de victimes de l'amiante. C'est injuste parce que ceux qui nous ont confrontés à l'amiante, sans nous le dire, sans nous protéger, n'ignoraient pas depuis plus d'un siècle que ce produit était MORTEL.



HENRI SIGNE UN APPEL

« Justice pour les victimes de l'amiante »

« Nous sommes des victimes de l'amiante. Plusieurs d'entre nous sont atteints d'une maladie grave ou d'une insuffisance respiratoire qui nous rend la vie très difficile.

Beaucoup de nos amis, de nos collègues de travail en sont morts. Nous avons perdu un mari, un père, une mère et, parfois, plusieurs membres de notre famille.

Nous sommes nombreuses et nombreux dans cette situation. Avec 100 000 morts estimées par les épidémiologistes, l'amiante représente la plus importante catastrophe sanitaire que la France a connue.

Il y a 25 ans, des plaintes étaient déposées par des victimes des entreprises ou des sites où l'amiante a été utilisé en grande quantité (Eternit, Everite, Valéo-Ferodo, Jussieu, Direction des constructions navales, Normed...), afin que les responsables de ce scandale sanitaire soient jugés.

Un quart de siècle plus tard, pas un seul n'a été renvoyé devant un tribunal correctionnel. Le parquet, seul maître de l'opportunité des poursuites, s'acharne à refuser que se déroule en France un procès pénal de l'amiante.

Aujourd'hui, nous lançons cet appel pour qu'un procès pénal de l'amiante ait enfin lieu en France. »

Henri a été l'un des premiers signataires de cet appel national illustré par une photo de Jean-Paul Mercier, vice-président de l'Addeva 93. D'autres membres de l'association ont lancé cette pétition qui recueillit 23 000 signatures en quelques jours.



Maître MICHEL LEDOUX

« Je voudrais te faire un compliment »

Henri,

tu viens de nous quitter à la fin d'un été particulièrement caniculaire et comme dans ces délicieuses comédies italiennes des années 70, j'ai envie de pleurer, mais aussi de sourire.

On a d'ailleurs tourné tous les deux dans une longue saga qui aurait pu s'appeler « Boumandil c/ Alstom : un combat de géants ». Le tournage a débuté au milieu des années 90. Ce fut un succès car la faute inexcusable a été reconnue.

Après cette première victoire, la société ALSTOM et la Caisse primaire d'assurance maladie nous ont invités (quand on aime, on ne compte pas) à tour de rôle et plusieurs fois à nous produire devant de nombreuses juridictions (pôles sociaux, Cours d'appel, et même Cour de cassation).

En 2022, le feuilleton judiciaire qui nous a toujours été favorable n'est toujours pas terminé. Au fil des décennies, tu as perdu progressivement de ton souffle, et moi plus modestement, mes cheveux.

Mais ce que tu n'as jamais perdu, Henri, c'est ton humanisme, ton énergie, ton élégance, ta combativité et la conviction que ton dossier permettait surtout de faire avancer ceux des autres.

Sans oublier ton sens de l'humour dévastateur.

Je ne t'ai jamais entendu te plaindre et je n'ai jamais été lassé de travailler avec toi ce qui est très rare dans ces affaires au long cours qui souvent nous épuisent.

Pour terminer, je voudrais te faire un compliment, même si je sais que tu n'aimes pas ça (sauf peut-être émanant du sexe opposé ?). J'ai eu le privilège avec l'affaire de l'amiante, de rencontrer des gens formidables, vrais, simples, militants au sens le plus noble du terme.

Dans mon petit Panthéon (ne rigole pas Henri !) tu trônes à l'évidence au premier rang.

En écrivant le mot « trône », j'ai immédiatement en tête ton image, avec tes bouteilles d'oxygène dans ton sac à dos, lors de nos dernières manifestations parisiennes, le front haut, la plaisanterie au bord des lèvres, l'œil qui frise... un Seigneur !

Grazie mille Henri,

Ti abbiamo amato così tanto !

Michel LEDOUX.

Henri à la télé

Le 24 juin 2017, Henri est passé à la télé sur la chaîne France-Info :

« L'amiante : 100 000 morts et il n'y a pas de coupable, il n'y a pas de responsable, ce n'est pas normal ».

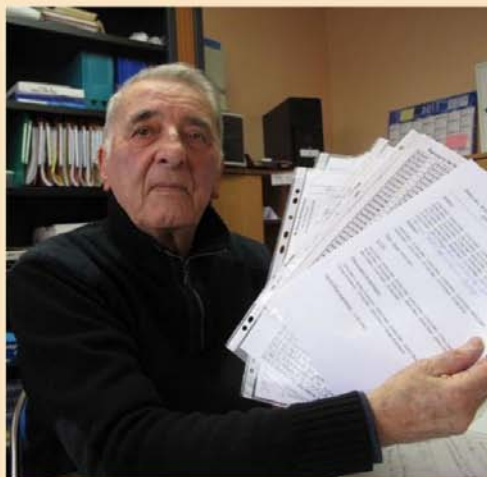
« J'ai commencé en 1952 sur les chantiers. Il y avait de l'amiante partout.

Si on avait su qu'il y avait des produits si dangereux, on n'aurait pas accepté de travailler »

19 FEVRIER 2015 COUR D'APPEL DE PARIS

**Henri,
« le vétéran
de l'amiante »
contre
CEGELEC**

Le Parisien



S'il était permis de plaisanter sur des sujets touchant à la santé et à la vie humaine, on dirait sans hésiter qu'Henri Boumandil devrait figurer dans le Guinness des records. Atteint de deux maladies liées à l'amiante, des plaques pleurales et une asbestose, il a dû engager depuis 1987 un incroyable marathon judiciaire. Il était encore le 19 février devant la Cour d'appel de Paris. (Le Bulletin de l'Andeva avril 2015)

« J'ai travaillé pendant 16 ans chez CEGELEC – Alstom, explique Henri, le secrétaire de l'Addeva 93. En 1987 j'ai eu des plaques pleurales liées à l'amiante. La Caisse primaire a refusé deux fois de reconnaître la maladie professionnelle. En 1997, j'ai contesté ces refus devant le Tass qui m'a débouté. En 2002, quinze ans après la première déclaration, à l'issue de onze audiences, la Cour d'appel de Paris m'a enfin donné gain de cause. La cour de cassation a rejeté le pourvoi d'Alstom. En 2005 j'ai fait condamner Cegelec pour faute inexcusable de l'employeur ».

L'affaire aurait pu s'arrêter là. Mais, la même année, Henri a découvert qu'il avait une seconde maladie : après les plaques qui rigidifiaient la plèvre, est arrivée une asbestose, une fibrose du poumon proprement dit. « Cette fois-ci, la caisse primaire a reconnu sans difficulté la maladie en 2006. On pouvait espérer que le tribunal, qui avait déjà prononcé une condamnation, allait la confirmer pour cette seconde maladie. En fait, après avoir saisi le tribunal, j'ai attendu encore trois ans que l'affaire soit audiençée devant la Cour d'appel de Paris ! »

Le 19 février 2015, escorté d'une délégation de l'Addeva, Henri s'est rendu au Palais de Justice.

Une véritable partie de ping pong ! Quatre avocats représentant chacun une entité industrielle née des restructurations successives de Cegelec sont intervenus. « Ils se sont livrés à une véritable partie de ping-pong, explique Henri. Chacun à son tour, ils ont tous juré que leur société n'avait aucune responsabilité dans cette affaire » « Les avocats de la partie adverse ont soutenu que je n'avais qu'une seule maladie dont l'aggravation avait déjà été payée. L'asbestose et les plaques pleurales sont pourtant deux pathologies bien distinctes, l'une affectant le poumon, l'autre la plèvre qui l'enveloppe ». La Cour d'appel rendra sa décision le 16 avril.

Henri a cessé de compter les radios, les scanners, EFR, lavages broncho-alvéolaires qu'il a subis depuis le début de l'aventure. Il a 83 ans. Il est plus déterminé que jamais, mais il commence à trouver le temps long....

Qui d'autre qu'un militant associatif et syndical chevronné comme lui aurait pu suivre un tel parcours du combattant sans jamais se décourager ?

Article tiré du Bulletin de l'Andeva N°48 (avril 2015)

UN FORMATEUR APPRÉCIÉ

**Il aimait
transmettre ses
connaissances**

Henri aimait lire. Il avait des connaissances très étendues qui lui venaient de ses lectures mais aussi des expériences accumulées au cours d'une longue vie de militant.

Il adorait les transmettre aux publics les plus divers : un jour à des syndicalistes de la CGT, le lendemain à des assistantes sociales de Villepinte ou du Tremblay.

Il avait été l'un des animateurs d'une formation de l'Addeva 93 destinée à une cinquantaine d'assistantes sociales et assistants sociaux de la Sécurité sociale en Ile-de-France.

C'était au plus fort de l'épidémie de Covid. Elle avait été organisée par visioconférence. Son intervention avait été très appréciée.

AUX CÔTÉS DES SANS PAPIERS

**En lutte pour
la dignité**

Traités comme des esclaves par un patron inhumain, des ouvriers maliens sans papiers de Bobigny s'étaient mis en grève. Une lutte pour la dignité, mais aussi pour la santé, car ils avaient été exposés sans protection à beaucoup de produits dangereux.

Ils ont obtenu des papiers. Henri les avait soutenus. Quand ils ont fêté leur victoire à l'Union locale, ils l'ont invité pour célébrer l'événement autour d'un jus d'hibiscus.

Il avait parlé à cœur ouvert avec ces damnés de la terre qui avaient relevé la tête. Sa chaleureuse intervention les avait touchés. Il avait su trouver des mots simples et justes qui avaient fait mouche.

L'ANDEVA et ses associations locales solidaires

HELENE BOULOT
(directrice de l'Andeva)

« De tout cœur avec vous »

Bonjour à toute l'équipe,

Je suis de tout cœur avec vous.

La perte de Henri est une grande perte, humainement d'abord.

Il savait être là, par ses paroles, même si elles pouvaient bousculer ; c'était toujours avec un objectif de bienveillance. On a l'habitude de dire que lorsqu'un ancien s'en va, c'est une bibliothèque qui disparaît. Il y a de cela avec Henri, une vraie bibliothèque d'humanité et de connaissance ouvrière.

Il va manquer. Il va me manquer aussi. Avec lui c'est aussi un peu de mon histoire professionnelle qui part.

J'essaierai de me rappeler de nos échanges pour me rappeler de là où on vient.

Je pars en déplacement à Toulouse et ne pourrai pas être là ni demain,

ni mercredi. Mais s'il y a la possibilité, si l'un ou l'une d'entre pouvait passer ce petit message.

Je vous embrasse très fort.

Hélène

JACQUES FAUGERON
(président de l'Andeva)

« Une grande perte »

Bonjour Alain,

C'est en effet une bien triste nouvelle.

Je n'avais pas eu l'honneur de rencontrer Mr Boumandil mais j'avais assisté à son intervention en 2016.

C'est une grande perte pour l'Andeva 93 et pour toutes les victimes de l'amiante.

Tu transmettras mes condoléances en mon nom et au nom de l'Andeva à sa famille et aux copains de l'Addeva 93.

Amicalement

Jacques

Des messages de la France entière

Dès l'annonce du décès d'Henri, de nombreux messages de condoléances sont arrivés :

- Angel Gonzalez, Caper Auvergne (Combrailles)
- Linda LOMPRET (correspondante)
- Jean Claude BARBÉ (Aldeva Condé-Flers)
- Jean Paul CARRET (Aper Lyon)
- Christiane de Felice (Adevimap Martigues)
- Lydie Jablonski (Adevartois)
- Valentin QUADRONE (Advasum)
- Claude Guérin (Cerader16)
- Daniel Rigout (Andeva Bretagne)
- Guy Talès (Rhône-Alpes)...



Tu resteras dans nos mémoires